

Monsieur Gérard BOUTHIER
Président
Monsieur Dominique LEDOUX
Monsieur VAN HOEGAERDEN
Vice-Présidents
AVEVY
15, Rue Cambrelang
91330 YERRES

Paris, le

02 MAI 2012

Messieurs les Présidents,

Par votre courrier daté du 21 mars dernier, vous me faites part de votre vœu de voir la plate-forme aéroportuaire d'Orly transférée vers une zone inhabitée et de votre revendication que la période de couvre-feu relative à son activité soit portée à 23h00 – 6h30 au lieu de 23h30 – 6h00. Je vous en remercie.

Je comprends le souci légitime de votre association de ne pas voir la qualité de vie se détériorer par les nuisances sonores et atmosphériques produites par l'industrie ou les transports, particulièrement le transport aérien.

La solution radicale de fermeture d'Orly et de transfert de son activité vers un site pratiquement inhabité me semble difficilement envisageable. En effet, après les deux échecs de création d'un troisième aéroport de la Région parisienne - Beauvilliers (Eure et Loir) et Chaulnes (Somme) –, toute nouvelle tentative de création d'un aéroport ex-nihilo rencontrera, à mon sens, les mêmes difficultés. Par ailleurs, de nombreux exemples à l'étranger amènent à douter de la pertinence d'un troisième aéroport trop éloigné de la ville qu'il a pour fonction de desservir.

L'aéroport de Paris-Orly ne doit pas être envisagé sous le seul angle des nuisances. C'est un pôle d'activité et d'emploi très important et dynamique de la région Ile-de-France et sa fermeture aurait de graves conséquences pour les entreprises concernées et pour de nombreux franciliens. Cependant, j'ai la conviction que l'aérien doit et peut résolument s'inscrire dans une perspective de développement durable. Pour ce faire, il faut concilier les nécessités du développement économiques, les exigences du respect de l'environnement et de la qualité de vie de tous.

Dans cette perspective, plusieurs voies et moyens méritent d'être étudiées :

- stimuler le renouvellement des flottes et l'utilisation d'appareils plus silencieux
- aller vers davantage de complémentarité entre les modes de transport, notamment le TGV et l'avion.
- développer les aéroports existants en province et diminuer la « captation » des aéroports parisiens pour le trafic moyen-courrier
- faire en sorte que l'augmentation du nombre de mouvements soit inférieure à celle du trafic grâce à une augmentation du « module » moyen des avions

Par ailleurs, il sera nécessaire de poursuivre les efforts, entrepris depuis longtemps, d'une part pour améliorer les trajectoires de décollage et d'approche de façon à minimiser les nuisances, et d'autre part pour faciliter l'accès aux aides relatives à l'insonorisation des logements.

S'agissant de l'extension de la période de couvre-feu, je m'engage à faire examiner cette proposition qui devra être étudiée sous tous ses aspects et dans toutes ses conséquences.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments distingués.



François HOLLANDE